



Balades Nieuil Loisirs

8, rue Léonce Vieljeux 17 137 NIEUL sur Mer

Nieuil sur Mer le 18 01 2023

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à nos prochaines Assemblées Générales, extraordinaire et ordinaire, qui se tiendront le

Samedi 11 mars 2023 à 10h

Salle La Coubre de l'espace Michel Crépeau.

Suivi d'un apéritif et d'un buffet froid, avec participation de 17 €, sur inscription.

ORDRE DU JOUR :

Assemblée extraordinaire pour modifications des statuts

Au lieu de : Cette association a pour objet : Tout ce qui a trait à l'enrichissement de la connaissance du monde (Voyages, sorties à la journée, animations, balades gourmandes, galas et repas à thème.

Nouvelle dénomination : Cette association a pour objet : Tout ce qui a trait à l'enrichissement de la connaissance du monde. Voyages en voiture, autocar ou transports en commun. Sorties à la journée. Animations festives, culturelles, & conférences. Organisation de : balades gourmandes, galas et concours, repas à thème. Jeux de société divers, belote, tarot etc. Marche en groupe. Participation aux manifestations de la commune, ou aux différents concours existants.

Assemblée ordinaire : Rapport moral et d'activités par Michel (Président)

Rapport financier par Mireille (trésorière)

Présentation des candidats au Conseil d'Administration, suivi d'un vote.

Information sur la cotisation

Questions diverses

L'Assemblée Générale nous permet de vous informer sur les actions que nous avons entreprises, de vous présenter les comptes financiers. La présence des adhérents est donc largement souhaitée pour déterminer les actions à venir.

Dans le cas où vous ne pourriez pas être disponible à cette date, vous avez la capacité de vous faire représenter. Un pouvoir à remplir est joint à cette convocation.

Selon les statuts, pour pouvoir voter les résolutions et les membres du CA, vous devez être à jour de votre cotisation pour l'année du bilan, (année 2022.)

Le conseil d'administration a toujours besoin de nouveaux membres pour se renouveler. Si vous souhaitez participer à cette aventure, vous devez remplir le formulaire joint, à retourner impérativement avant le 01mars2023.

A la fin des Assemblées générales, nous vous proposerons un choix de voyages pour 2024, vous voterez afin d'exprimer votre préférence. Votre présence est donc vivement souhaitée.

Cordialement,

Le Président,
Michel FILET